

## **LE SACRE MENACE PAR LA VIOLENCE**

**BOA THIEMELE RAMSES**

Maître de Conférences au Département de Philosophie

Université de Cocody-Abidjan

### **RESUME**

Une violence visible et provocatrice est exercée sur le sacré, comme si les hommes y trouvaient une sorte de jouissance nouvelle. Mais si le sacré devient objet de la violence c'est d'une part parce qu'il exerce un pouvoir de fascination et de répulsion et de l'autre parce qu'il a perdu tout le prestige lié à son caractère transcendant.

Le sacré et la violence entretiennent des rapports complexes. Tantôt ils s'excluent, tantôt ils sont complémentaires : l'un et l'autre suscitent le respect, la crainte, la fascination voire la tentation. Quand une société perd le sens du sacré, elle est exposée à la violence gratuite. Le conflit actuel qui divise la Côte d'Ivoire a montré un aspect du rapport ambigu que le sacré et la violence entretiennent.

**Mots-clés** : Guerre juste, Guerre sainte, Sacré, Violence.

### **ABSTRACT**

*A visible and challenging violence is exercised on the sacred, as if the men found a new enjoyment way there. But if the sacred becomes object of the violence that is on the one hand because he/it exercises a power of fascination and repulsion and the other because he/it lost the whole prestige linked à his/her/its transcendent character.*

*The sacred and the violence maintain complex reports. Soon they exclude themselves, soon they are complementary: one and the other cause the respect, the fear, or even the fascination the temptation. When a society loses the sense of the sacred, it is exposed to the free violence. The present conflict that divides the Coast of Ivory showed an aspect of the ambiguous report that the sacred and the violence maintain.*

**Key words** : just War, holy War, Sacred, Violence.

## **INTRODUCTION**

Le samedi 18 octobre 2003, des membres de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci), une association d'élèves et d'étudiants, ont saccagé les locaux de la société chargée de la conservation et de la mise en bière des morts, Ivosep. Ils ont imposé leur diktat pour procéder, par la force, à la levée du corps d'un de leurs camarades qui avait été abattu par la police. Parce que l'heure proposée pour la levée du corps de leur défunt camarade par le service des pompes funèbres de la dite société ne leur convenait pas, ils ont brisé les vitres des bureaux, détruit le matériel informatique, déchirés les fiches des morts ; dans leur furie, ils ont arraché certains documents précieux de la dite société et brutalisé le personnel.

En choisissant de s'illustrer de la plus mauvaise manière, par la violence, le vandalisme et le non respect des morts, ces jeunes se sont détournés du sacré. Dans un espace où seuls les pleurs des endeuillés et les sanglots des éprouvés viennent briser le lourd silence, ils sont venus faire un tapage indescriptible. Dans ce lieu où l'on ne va que pour honorer les morts et les accompagner, dans le silence et la prière, vers leur dernière demeure, ils ont apporté injures, vacarme et désordre. Ne faut-il pas avoir peur de ce manque de respect ?

Quand par son caractère oblatif le sacré ne réussit plus à contenir la violence, c'est que l'autorité ne règne plus. Lorsque des individus saccagent des forêts sacrées, s'en prennent sans peur ni gêne aux prêtres et aux imams, aux églises, aux temples et aux mosquées, comme cela s'est passé au début de la guerre civile ivoirienne, n'est-ce pas le signe d'une décadence prochaine ?

Mais si le sacré devient objet de la violence est-ce parce qu'il exerce un pouvoir de fascination et de répulsion ou au contraire est-ce parce qu'il a perdu tout le prestige lié à son statut ? Le sacré et la violence entretiennent des rapports complexes. Tantôt ils s'excluent, tantôt ils sont complémentaires. Si l'un et l'autre imposent respect, crainte, peut-on les mettre au même niveau de désir ? Le conflit actuel qui divise la Côte d'Ivoire n'a-t-il pas montré un aspect de ce rapport ambigu que le sacré et la violence entretiennent ?

## **I- LES CARACTERES DU SACRE ET DE LA VIOLENCE**

Comment comprendre le sacré et la violence ? Une définition très large de ces deux concepts rend stérile la discussion. Voir le sacré et la violence en toute chose, c'est ne pas tracer des lignes de démarcation entre ce qui construit et ce qui détruit, le bien et le mal. Tout peut-il être sacré ? A quel moment peut-on parler de violence ?

### **A- La violence**

La violence est aux principes des actions humaines individuelles ou collectives. Elle apparaît comme toute force brutale, tout abus ou tout déchaînement de la force. Elle est définie le plus souvent comme l'exercice d'une force visant à porter atteinte à autrui, ou à causer des dommages à des personnes ou à des biens. Cette force peut être physique, symbolique ou morale. Elle peut être pure ou impure, active ou réactive selon l'intention qui l'anime. Elle peut être légitime ou légale.

A la violence brute et sans mesure, s'oppose souvent la violence instituée et économisée dans le discours. C'est pourquoi, on inclut dans la violence toute sorte d'agression, de criminalité, de guerre ou tous les genres d'oppression discrète et dommageable exercée par l'homme.

Dans la violence, la victime est rabaissée au rang d'objet. Elle perd son caractère humain pour devenir une chose sur laquelle s'abat notre colère, notre frustration ou notre agressivité. L'auteur de la violence n'en sort pas indemne puisqu'une forme de violence avilit celui qui l'exerce. Le bourreau ne transforme pas uniquement la victime en objet ; lui-même devient un instrument de sa volonté de nuire.

S'il y a violence à partir du moment où il y a un processus de destruction, c'est parce qu'on analyse le dommage autant par ses effets que par l'intention de celui qui en est l'auteur. La violence en somme est un processus de mort. Toute violence est un processus de mort. Tout ce qui est violent contient ainsi une capacité interne de nuisance qui s'extériorise dans certaines circonstances.

L'origine de la violence est diversement interprétée. De la violence, on peut dire qu'elle est d'abord le produit de la désorganisation sociale et de l'anomie. L'homme naturellement porté par des forces de destruction, par le caractère infini de ses désirs, par une sorte de méchanceté naturelle est socialisé en intériorisant des normes et des valeurs. La socialisation et l'intériorisation de ces normes et valeurs freinent la sauvagerie naturelle qui le constitue à l'origine. L'éducation d'une part et le contrôle social de l'autre dressent un rempart interne et externe à la violence naturelle. L'absence de discipline au sein du noyau familial et de la société entraîne souvent la méconnaissance des règles morales et sociales. Le non respect des règles claires se traduit ainsi par des conduites de délinquances. Ici la violence est conçue comme la conséquence d'un défaut de socialisation. Elle résulte de l'anomie et

de la désorganisation sociale.

La violence peut être ensuite vue comme réponse à une violence sociale originelle. Le contrat social injuste, la domination de classe et l'exploitation entraînent une réponse violente des individus ou des groupes d'individus. Les individus sont violents parce qu'ils répondent à des situations insupportables. Ici la souffrance peut être l'expression d'une souffrance ou d'un mal subi. Lorsque un individu ou un groupe social n'a pas les moyens conventionnels de formuler ses frustrations devant le caractère intolérable de l'existence, la violence devient une voie d'expression individuelle ou sociale de la souffrance subie.

La violence peut aussi apparaître comme élan vers la vie. En tant que telle, elle permet de naître, de grandir, d'agir. Elle participe en quelque sorte à l'adaptation aux situations nouvelles en donnant le dynamisme nécessaire pour accepter le changement. La force vitale qui l'anime vient combattre les nombreuses résistances aux changements. Tous les processus de changements individuels, sociaux et politiques ont lieu grâce à la gestion positive de la violence de l'adolescence, des conflits professionnels et de la révolution.

Enfin la violence peut être interprétée comme réaction symbolique. Par exemple pour le sociologue P. Bourdieu, la grève est « *un instrument de violence réelle qui a des effets symboliques par l'intermédiaire de la manifestation, de l'affirmation de la cohésion du groupe, de la rupture collective avec l'ordre ordinaire qu'elle produit, etc.* »<sup>1</sup> L'acte de délinquance peut également entrer dans la catégorie de la violence symbolique. La délinquance prend alors un caractère initiatique ; elle devient une transgression socialisante ou valorisante. Elle apporte à son auteur une reconnaissance sociale locale. Parfois c'est le premier acte illicite, le premier vol qui confère prestige au délinquant ; certaines fois c'est l'acte renouvelé ou présentant des caractères de gravité tels qu'il entraîne le passage devant le juge qui dote l'acte délinquant du label symbolique valorisant. Le processus initiatique est parachevé par la scène du retour de l'auteur de l'acte sanctionné dans le quartier : « *l'acte initiatique est celui par lequel le jeune délinquant réintègre le groupe de quartier, exactement comme un adolescent des sociétés traditionnelles ayant franchi les épreuves du rite initiatique est admis dans la communauté des hommes. Sa transgression, loin de le mettre à l'écart du milieu, confère au jeune en question le statut d'initié.* »<sup>2</sup> N'est-ce pas cette fonction symbolique de la violence qui incite tant de personnes à affronter le sacré ?

---

1- Bourdieu (Pierre), *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1984, p. 259.

2- Lagrange (Hugues), « *La délinquance des mineurs et les violences* » in *Regards sur l'actualité*, mensuel n° 243 juillet-août 1998, Paris, La Documentation française, 1998, p. 17.

## **B- Le sacré**

Le sacré se dit de ce qui a rapport avec le divin. Cette relation au divin fait du sacré ce qui, transcendant l'humain, appartient à un ordre de réalité supérieur à celui des hommes. Il est cependant incorrect de limiter le sacré au domaine religieux même si, est considéré comme sacré, tout ce qui est en relation avec la divinité ; le sacré n'est pas réservé à l'au-delà divin. Tout peut être le siège du sacré ; tout peut revêtir aux yeux des hommes ou des sociétés un caractère sacré, mais à condition d'établir une relation assumée avec un univers hors du commun. N'importe quel objet ou n'importe quel être est susceptible de devenir, momentanément ou en permanence un lieu de concentration de forces transcendantes.

Le sacré est une propriété stable ou éphémère qui appartient à certaines choses, à certains êtres, à certains espaces, à certains temps<sup>3</sup>. C'est pourquoi il existe des lieux sacrés fixes et des lieux qu'on sacralise pour un temps déterminé : des espaces délimités pour certaines manifestations, telles que la danse des masques, peuvent être désacralisés et rendus à la vie quotidienne après la *cérémonie*<sup>4</sup>. Le même lieu sacré peut être en quelque sorte déclassé et perdre son caractère sacré. Il n'y a pas une permanence du sacré. Un objet sacré peut perdre son caractère si disparaît la valeur qui le constituait. C'est ainsi que Spinoza explique le réseau d'intention significatives qui sacralise ou désacralise un lieu en écrivant : « *Par exemple un certain lieu reçut du Patriarche Jacob le nom de demeure de Dieu parce qu'en ce lieu il honora le Dieu qui lui fut révélé ; ce même lieu fut appelé par les prophètes demeure de l'iniquité (...) parce que les Israélites, en vertu d'une décision de Jéroboam, avaient pris l'habitude d'y sacrifier aux idoles.* »<sup>5</sup>

L'inventaire des choses et des objets sacrés est sans limite. Pour ce qui concerne les choses, nous pouvons citer les instruments du culte ou les choses volontairement remises aux dieux à titre de don, le sang, le crucifix ; le tabouret royal des Akan est le symbole sacré de l'autorité politique. Dans la même civilisation, le tambour est sacré mais en tant que figuration matérialisée du monde transcendant, porte-parole des oligarques des groupes de générations et personnification du code moral sans lequel la cohésion sociale ne saurait se *maintenir*<sup>6</sup>. Il y a aussi les

---

3- Caillois (Roger), *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1950, pp. 19-20.

4- C. Faïk (Nzuzi Madiya), « *Parole et geste dans les médiations du sacré* » in Centre d'Etudes des Religions Africaines, *Médiations africaines du sacré, Actes du troisième colloque international*, Kinshasa 16-23/II/ 1986, Faculté de théologie catholique de Kinshasa, 1987, p. 76. [p.p.73-94].

5- Spinoza, *Traité des autorités théologique et politique*, chap. XII, trad. R. Callois, M. Frances et R. Misrahi, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade Œuvres complètes, 1954, p. 788. Souligné par Spinoza.

6- Kouao (Koblan), *L'esthétique, sa portée éducative et formative à travers les tambours Ehotilé*, Thèse de doctorat unique, Université de Cocody Abidjan, 2004, p. 135.

mots et les livres qui les contiennent : « ... les mots n'ont une signification précise que par l'usage ; s'ils sont, selon cet usage, disposés de telle sorte qu'ils poussent à la dévotion, alors ces mots seront sacrés et sacré sera le livre où ces mots sont ainsi disposés. »<sup>7</sup> Pour les êtres, il y a le roi, le prêtre, les autorités, le forgeron et les griots dans les sociétés à castes, l'homme de façon générale.

Pour les espaces, citons les forêts sacrées, les temples, l'église, la mosquée; pour certains temps, il y a la période de la fête des ignames, le paquinou des Baoulé, le dimanche, le shabbat, le jour de Pâques, de Mahouloud, etc., sortes d'éléments d'ancrage de l'humain dans l'univers supra humain. Ainsi pour l'islam, sont sacrés ces éléments-ci : « *Ne vois-tu pas que le Dieu Très-Haut a mis le pays sacré à part du reste du pays, le distinguant par un caractère sacré plus grand. Il a mis le vendredi à part des autres jours de la semaine, le distinguant par un caractère sacré plus grand. Il a distingué le jour de Arafat parmi les autres jours par des observances religieuses particulières. Il a distingué le mois de ramadan parmi les autres mois par un caractère davantage sacré, c'est-à-dire par la nécessité du jeûne. Il a distingué certaines heures du jour par la nécessité de prier à ce moment. Il a distingué certaines nuits parmi les autres : ainsi la nuit du destin* »<sup>8</sup>.

Les aliments n'échappent pas au domaine du sacré. Le pain, le vin, le bélier, l'agneau, l'huile sont à ranger dans la catégorie des aliments sacrés. Le chocolat pour sa part n'était-il pas la boisson sacrée des Aztèques et de leur empereur ? Les aliments nous introduisent au caractère sacré du repas en tant que moment privilégié de la rencontre du divin et de l'homme. Toutes les religions, à travers leurs banquets sacrés ont sacralisé le boire et le manger : « *Elles ont accordé une importance particulière au fait de manger et de boire ensemble. Le meilleur exemple est le symposium de l'Antiquité, le fait de boire ensemble au «cratère» que l'on se passe de mains en mains...Ce rituel était non seulement un moyen de communier au dieu de Dionysos ou de Bacchus, mais de s'incorporer le dieu lui-même.* »<sup>9</sup>

Le caractère sacré n'appartient pas aux choses, aux êtres aux espaces ou aux temps comme une qualité intrinsèque. Bien au contraire, une grâce mystérieuse vient ajouter aux choses ses caractères sublimes,

---

7- *Ibid.*, p. 788.

8- Imam R?zi cité par Jacques Jomier, « *Le sacré dans le Coran* » in *Homo Religiosus*, (Coll.), L'expression du sacré dans les grandes religions, II, Louvain-la-Neuve, 1983, p. 357.

Il faut cependant reconnaître que dans l'islam, il n'y a pas d'opposition entre le sacré et le profane mais entre plus ou moins sacré. Cf. *Ibid.*, p. 358.

9- Pitte (Jean-Robert), « *Se nourrir sur la terre comme au ciel* » in *Le Monde des religions*, septembre-octobre 2004, p. 50. Cf. également Caroline Bynum, *Jeûnes et festins sacrés*, Paris, Cerf, 1994 ; Maguelone Toussaint-Samat, *Histoire naturelle et morale de la nourriture*, Paris, Larousse, 1997.

mystérieux, grandioses, prodigieux ou splendides. Ce sont ces qualités qui incitent le sacré au respect. Le sacré s'oppose au profane. Le profane qualifie ce qui est soustrait à l'espace consacré. Les choses profanes sont en fait les choses qui, jusqu'alors incluses dans un périmètre consacré, en sont déclarées retirées pour être rendues à l'usage humain. Elles n'exercent donc plus sur les hommes le double effet simultané d'attrait et de répulsion, de séduction et de terreur. L'atmosphère de magie, de crainte et de méfiance qui les entourait disparaît. Si le profane est un en-soi, le sacré est une relation. Le sacré exprime quelque chose de « tout autre ». Il est la manifestation « d'une réalité qui n'appartient pas à notre monde, dans des objets qui font partie intégrante de notre monde 'naturel', 'profane' »<sup>10</sup>. Ce qui est sacré, c'est ce dont on ne veut en aucun cas être privé, ce qu'on voudrait conserver quelles que soient les circonstances. Dans le sacré, se manifeste la conviction qu'il y a des valeurs ou des idées dont on ne peut pas disposer comme on veut. L'homme sent bien qu'il ne peut se limiter à l'approche empirique pour saisir toute la réalité.

A partir du moment où un objet est investi d'un caractère sacré, la relation qu'il entretient avec son milieu change. Sans être forcément modifié dans son apparence extérieure, il apparaît autrement au sens où la façon dont on se comporte à son égard subit une modification. Une nouvelle relation s'établit entre l'objet et son environnement. Sa réalité naturelle se transmue en réalité surnaturelle. C'est pourquoi « *Il n'est plus possible d'en user librement avec lui.* »<sup>11</sup> Le sacré suscite effroi et vénération, terreur et confiance. En tant qu'objet saturé d'être, il est la réalité par excellence. Il dispose d'une sorte de don de fascination : « *Il constitue à la fois la suprême tentation et le plus grand des périls. Terrible, il commande la prudence ; désirable, il invite en même temps à l'audace.* »<sup>12</sup>

La violence n'est-elle pas inhérente au sacré ? La terreur qu'il exerce n'utilise-t-elle pas la violence comme moyen privilégié d'expression ?

## II- LE SACRE SUJET DE LA VIOLENCE

Parce qu'il fait appel à un ordre de pouvoir et de puissance qui transcende le monde profane, le sacré est fondamentalement religieux. Il établit un lien de dépendance entre le monde profane et le monde du tout autre. Il rattache le monde naturel à une réalité saturée de puissance. Il exerce une sorte de terreur sur le monde profane ; il impose également l'admiration et le respect.

Pour inspirer crainte et respect, vénération ou terreur, il utilise quelquefois

---

10- Eliade (Mircea), *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1965, p. 15.

11- Caillois (Roger), *L'homme et le sacré*, *Op. cit.*, p. 19.

12- *Ibid.*, p. 21.

la violence. Comment et pourquoi le sacré devient-il le sujet de la violence ?

### **A- La sacralisation de la violence**

Affirmer une sacralisation de la violence, c'est constater deux choses: d'une part que la violence est sacrée, d'autre part que le sacré devient violent. Mais dire que la violence est sacrée, ce n'est pas ériger la violence en idole : « *Les hommes n'adorent pas la violence en tant que telle : ils ne pratiquent pas le 'culte de la violence' au sens de la culture contemporaine, ils adorent la violence en tant qu'elle leur confère la seule paix dont ils jouissent jamais.* »<sup>13</sup> Dans l'idée de la violence sacrée, il faut plutôt voir le sacré en tant que sujet de la violence. Les actes de la société où le sacré est célébré contiennent une violence visible ou invisible.

Si le forgeron et le griot sont particulièrement considérés comme sacrés dans les sociétés à castes, n'est-ce pas parce qu'ils manipulent les instruments de la mort que sont le feu et la parole, le fer et le verbe ? Si les forgerons sont imprégnés de sacré c'est aussi parce qu'ils fabriquent des armes qui aggravent le péril que font courir à la société ses propres discordes intestines : « *Pour le meilleur et pour le pire, le forgeron est le maître d'une violence supérieure. C'est pourquoi il est sacré, au double sens du terme. Il jouit de certains privilèges mais on le regarde comme un personnage un peu sinistre. On évite les contacts avec lui.* »<sup>14</sup> Si les forges sont situées à l'extérieur de la communauté, c'est parce que le sacré est ce pouvoir de la violence nue que toute société tente de rejeter hors d'elle-même.

Le caractère sacré de la violence a amené la société à limiter son expression en confiant son monopole à des institutions précises. C'est ainsi que les forces de sécurité et de défense que sont la police, l'armée et la gendarmerie en ont le monopole dans les Etats modernes. Dans les sociétés traditionnelles, les confréries et les sociétés secrètes pouvaient l'exercer sans grand dommage au profit de l'ordre social. Les individus en sont dessaisis pour la sauvegarde de la paix, puisqu'elle menace l'ordre social. Ces violences institutionnelles ont pour rôle de canaliser la violence inhérente à la nature humaine et son expression arbitraire surtout.

Des domaines où prédominent le maintien de la vie et l'amour du prochain sont sujets de la violence. Aucune religion n'échappe à cette sacralisation de la violence : la violence constitue le cœur véritable et l'âme secrète du sacré. Dans les religions traditionnelles, la violence à l'égard des captifs et des esclaves est connue. Elle sert à augmenter la puissance du roi ou du pouvoir politique. Les sacrifices et les offrandes à Dieu et aux esprits sont la plupart du temps violents ou sanglants. Pour L-V Thomas et R. Luneau, c'est un déplacement de forces mystiques

---

13- Girard (René), *La violence et le sacré*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 386.

14- *Ibid.*, p. 389.

réalisé par la puissance sacrée suprême, grâce à l'intercession du génie par l'intermédiaire du prêtre sacrificateur pour la satisfaction du fidèle, de ses *proches*<sup>15</sup>. En somme, la violence exercée par le sacré lors du sacrifice et des offrandes a pour fonction d'apaiser les violences intestines, d'empêcher les conflits d'éclater. Parce que la violence constitue une menace pour la communauté, il est nécessaire de la canaliser, de la détourner de son chemin naturel pour la diriger sur un substitut sacrificiel qui présente un minimum de danger.

Le Dieu d'Israël et des chrétiens n'échappe pas à ce constat. Il y a, dans la Bible, un tel foisonnement de violence qu'on est quelquefois tenté d'oublier le message d'amour. Selon l'exégète Giuseppe Barbaglio qui s'appuie sur les travaux de R. Schwager, plus de six cents passages disent explicitement que des peuples, des rois ou des individus en ont attaqué d'autres, les ont anéantis et tués. Ces mêmes travaux affirment que « *le thème de la vengeance du sang de la part de Dieu se trouve dans l'Ancien Testament encore plus souvent que la problématique de la violence humaine. Dans un millier de textes, on dit que la colère de YHWH s'enflamme, qu'il punit par la mort et la ruine ; comme un feu dévorant il juge, se venge et menace d'anéantissement (...). Aucun autre thème n'apparaît aussi souvent que celui de l'agir sanguinaire de Dieu.* »<sup>16</sup> Pour libérer Israël, Dieu, implacable n'a pas hésité à faire périr tous les premiers-nés de l'Égypte (*Exode 11 : 5-7*) puis à anéantir l'armée de Pharaon (*Exode 14 : 26-29*).

Dans le christianisme, il est connu que Jésus, victime de la violence, eut des saintes colères. En vue de retrouver la pureté de la religion, il a critiqué certaines fois avec dureté les dérives du sacré dans le judaïsme de son temps. Il s'est appliqué à désacraliser le shabbat comme jour privilégié (*Matthieu 12, 1-14*). Devant les critiques des Pharisiens qui ne comprennent pas que ses disciples qui avaient faim ont arraché des épis de blé et les ont mangés le jour du shabbat, Jésus répond par une affirmation catégorique, expression d'une remise en question violente du sacré, que le shabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le shabbat. En s'attaquant de la sorte à cette institution sacrée, il rend périmé tout le sacré des prêtres et du temple. Par ailleurs, il a flagellé les marchands du Temple et, dans la parabole des invités remplacés par les pauvres, il a demandé à ses disciples de forcer à entrer dans la salle du festin les invités récalcitrants (*Luc 14, 23*).

Saint Augustin (354-430) s'appuyant sur cette pensée en fera

---

15- Thomas (Louis-Vincent) et Luneau (René), *La terre africaine et ses religions*, Paris, Larousse, 1974, p. 207.

16- Giuseppe Barbaglio, cité par Serge Lafitte, « *La colère de Yahvé* », in *L'actualité religieuse* N° 152 du 15 février 1997, p. 28. Cf. Giuseppe Barbaglio, *Dieu est-il violent ? Une lecture des Ecritures juives et chrétiennes*, Paris, Seuil, 1994.

un rude usage pour légitimer les peines infligées d'autorité. Il va concilier à sa manière violence et sacré. Bien qu'ardent défenseur du commandement qui invite à « *aimer ses ennemis* », Augustin est obligé, face aux invasions s'apprêtant à détruire la civilisation romaine et les institutions de l'Eglise, de justifier la guerre. Mais parce qu'il considère l'acte de tuer, même pour se défendre, comme un péché, il entreprend de justifier la guerre sous certaine forme. Sur la conduite à tenir envers les Donatistes, Augustin énonça des idées dont se serviront certains papes et théologiens pour justifier les Croisades, l'Inquisition : « *L'Eglise, disait-il, ne persécute que par amour et pour faire du bien ; les impies au contraire persécutent par haine, et pour faire du mal ; celle-ci pour corriger, ceux-là pour pervertir ; celle-ci pour retirer de l'erreur, ceux-là pour y jeter* »<sup>17</sup>. Si la bonne cause rend la violence bonne, il est légitime de tuer, d'exercer la violence quand elle reste le seul moyen de s'opposer à l'injustice, à des maux plus graves. Saint Auguste jette ainsi les bases de la doctrine de la « *guerre juste* » déjà esquissée par Cicéron. Selon Augustin, le souverain légitime peut recourir à la guerre, donc à la violence, non pour la conquête et la domination, mais, pour repousser un agresseur, et même, de manière offensive, pour redresser un tort ou réparer une injustice, pour ramener les hérétiques à la vraie doctrine chrétienne.

La guerre pour être juste doit obéir à des critères. La violence sacrée est fondée sur trois principes qui permettent de distinguer entre les guerres justes et les guerres injustes. Le premier principe de la guerre est que « *sont dites justes les guerres qui vengent les injustices, lorsqu'un peuple ou un Etat, à qui la guerre doit être faite, a négligé de punir les méfaits des siens ou de restituer ce qui a été ravi au moyen de ces injustices* »<sup>18</sup>.

Le second principe fait de la paix l'objectif de la guerre. La guerre juste doit toujours avoir pour but ultime l'établissement d'une paix stable. La violence sacrée est un moyen d'obtenir la paix, c'est-à-dire la tranquillité dans la justice : « *soyez donc pacificateurs de votre guerre afin que votre victoire amène ceux que vous vainquez à comprendre l'utilité de la paix* »<sup>19</sup>.

Enfin une guerre juste ne peut être menée que sous l'autorité du prince et en vertu de sa décision. Dans les trois cas, la violence ne doit pas être aveugle. Le soldat qui participe à une guerre doit agir sans haine et épargner les non-combattants.

On retrouve semblables idées de sacralisation de la violence dans

---

17- Augustin (354-430), Lettre d'Augustin à Boniface, citée par Léon-Louis Grateloup, *Nouvelle anthologie philosophique*, Paris, Hachette, 1983, p. 374.

18- Augustin cité par Pierre Crepon, *Les religions et les guerres*, Paris, Albin Michel, 1991, p. 82.

19- *Ibidem*, p. 83.

l'islam. De la guerre juste on passe à la guerre sainte. Dans une de ses acceptions, la guerre sainte est la guerre menée contre les infidèles à l'intérieur du monde islamique, sur le modèle de l'offensive déclenchée par Mahomet (Saw) contre les tributs idolâtres d'Arabie qui contestaient son autorité. Mais en réplique aux Croisades, la guerre sainte devient une offensive menée contre les infidèles de l'extérieur. En 1985, dans un discours qu'il tint à l'occasion de la naissance de Mahomet (Saw), l'ayatollah Rouhollah Khomeyni lança ces phrases qui tendent à sacraliser la violence : « *La guerre est une bénédiction pour le monde et pour toutes les nations. C'est Dieu qui incite les hommes à se battre et à tuer...La religion d'où la guerre est absente est une religion incomplète... Un prophète a tous les pouvoirs. Par la guerre il purifie la terre...Prions le Tout- Puissant pour qu'il leur (jeunes gens) donne la victoire. Ils savent que tuer l'incroyant est l'une des plus grandes missions de l'homme.* »<sup>20</sup> Le même docteur de la foi donne à la violence un caractère sacré quand il écrit : « *Il faut châtier les fautes par la loi du talion : couper la main du voleur, tuer l'assassin et non pas le mettre en prison, flageller la femme ou l'homme adultère* »<sup>21</sup>. Sentant qu'une objection pourrait être faite au nom des droits de l'homme et de la liberté, le docteur iranien rejette du revers de la main ces objections : « *Vos égards, vos scrupules 'humanitaires' sont plus enfantins que raisonnables.* »<sup>22</sup>

La religion n'a pas été la seule à sacraliser la violence. C'est une constance de l'humanité. Le marxisme ne fait-il pas de la violence la condition du progrès ? Ne fait-il pas de la violence révolutionnaire ce qui permet à l'histoire d'accoucher d'une nouvelle société ?

Dans le marxisme orthodoxe, la violence participe à l'émancipation de l'homme et de la société. Contrairement à la violence de la bourgeoisie ou de la classe exploiteuse qui ne vise que des intérêts égoïstes, la violence exercée par les prolétaires, « *cette souffrance universelle* » est prometteuse d'une société nouvelle. Dans le changement non révolutionnaire, la propriété privée issue du changement reste enfermée à l'intérieur de ceux qui en tirent profit. Cette appropriation des moyens de production (machines et fabriques) a pour conséquence la soumission d'un grand nombre d'individus à la domination des instruments de production. Cette révolution est partielle et la violence qu'elle exerce est pourtant totale puisque la majorité des hommes la subit et une masse d'individus reste subordonnée à un seul instrument de production.

---

20- Extrait d'un discours prononcé le 12 décembre 1984 et publié dans la presse officielle iranienne, cité dans *Le Nouvel Observateur* du 11 janvier 1985.

21- Khomeiny (Ayatollah), *Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux*, textes choisis et traduits du persan par Jean-Marie Xavière, Paris, Éditions Libres-Hallier, 1979, p. 24.

22- *Ibid.*, p. 24.

Une fraction de la société s'émancipe et accapare la suprématie générale. A la différence de cette révolution qui est d'ordre politique, la révolution communiste sera explicitement sociale. Elle le sera parce qu'elle intéressera effectivement toute la société et non plus une seule classe. La classe prolétarienne est l'agent qui peut l'accomplir ; elle est la classe majoritaire. Dans le marxisme-léninisme, la constitution de la dictature du prolétariat est la mesure révolutionnaire la plus immédiate et la plus importante.

En somme, dans la révolution communiste, la violence n'apparaît plus comme un mal absolu. Engels du reste va s'échiner à faire comprendre à Dühring que la violence est nécessaire pour renverser le régime économique d'exploitation. Elle joue dans l'histoire un autre rôle, un rôle révolutionnaire ; elle est l'accoucheuse de toute vieille société qui en porte une nouvelle dans ses flancs ; enfin elle est l'instrument grâce auquel le mouvement social l'emporte et met en pièces des formes politiques figées et *mortes*<sup>23</sup>.

C'est au nom de ces principes que certains adeptes de la théologie de la libération eurent, il y a quelques années, l'idée d'associer le marxisme au message de libération de l'Eglise. Au Nicaragua, des prêtres guérilleros ont porté des armes chez les rebelles sandinistes sans avoir l'impression de violer les paroles de l'Évangile. La théologie de la libération s'est conçue comme une nouvelle forme de compréhension et de réalisation du christianisme dans sa totalité. Elle explique le christianisme comme une praxis de libération qui doit se laisser guider par les modèles d'espérance des philosophies marxistes. Les théologiens de la libération eurent recours souvent à la théorie marxiste pour penser leur vécu et analyser la réalité socio-historique et même religieuse de leurs pays.

Ils ne cherchent pas à nier les articles de foi que sont l'existence de Dieu, son caractère trinitaire, la rédemption. Ils se posent plutôt la question de leurs significations. La question pour eux n'est plus « *Dieu existe-t-il ?* ». Elle devient plutôt « *où est-il présent ?* », « *comment agit-il ?* ». Le point de départ de la théologie de la libération est donc la question du lieu concret et historique où Dieu se révèle à son peuple.

Née de la réponse donnée à ces questions nouvelles, elle choisit « *l'option pour le pauvre* ». Elle prône l'espérance des pauvres qui découvrent désormais l'Évangile comme force de libération intégrale et l'Eglise comme un espace où se vivent la dignité humaine et la filiation divine. La libération est libération du pauvre car c'est dans le pauvre que se manifeste l'absence de reconnaissance mutuelle entre humains

---

23- Engels, *Anti-Dühring*, Moscou, Éditions du Progrès, 1987, p. 204.

: « *En d'autres termes, la vérité de notre relation avec Dieu se mesure à la vérité de notre relation avec autrui. Seul est en bons termes avec Dieu celui qui est en bons termes de justice et d'amour avec les autres hommes.* »<sup>24</sup> L'Eglise transformée en une Eglise populaire est le résultat d'un processus majoritaire de mobilisation des classes populaires cherchant leur libération. Évidemment cela ne va pas sans poser le problème de l'implication des prêtres dans la gestion politique et de ses conséquences morales et pratiques.

Malgré tout, en Amérique latine, des prêtres vont réellement vivre selon les principes de la théologie de la libération. Ils vont aller sur la place publique, annoncer cette option pour les pauvres, dénoncer les violences qui leur sont faites par les pouvoirs établis, se montrer solidaires de leur souffrance et de leur humiliation, en fonction de leur inspiration évangélique et de leur dimension religieuse.

Au même moment en Afrique semblables questions furent posées à l'Eglise et les mêmes réponses furent données par certains théologiens et religieux. Prenant conscience de la pauvreté grandissante en Afrique, le théologien prêtre Jean-Marc Ela avait prôné également la libération des pauvres. Mais si l'Eglise en Afrique doit s'engager auprès des opprimés le plus souvent contre des dictateurs, elle sera nécessairement confrontée à la question de la violence révolutionnaire. Sans éluder la question, et dans un dialogue subtil avec Frantz Fanon, Jean-Marc Ela discute la conception de la violence comme un moyen de purification. Il conteste l'effet cathartique de la violence. Pour lui il n'y a aucune preuve que les actes individuels de violence métamorphosent effectivement les individus.

Sans condamner systématiquement la violence, Jean-Marc Ela convie au discernement. Il nous invite à faire la part des choses, à distinguer entre la nécessité du combat et les moyens utilisés pour réaliser cet idéal. Il ne faut pas confondre la justification de la violence comme aspect de la nécessité du combat armé et la justification des actes individuels de violence en tant que forme de purification : « *ce qui est décisif dans la pensée et l'action, ce n'est pas la violence qui accompagne le combat pour la libération, c'est le combat lui-même et sa nécessité.* »<sup>25</sup> Ce qui importe, c'est en quelque sorte la quête et l'espoir de rédemption contenus dans la violence qui s'exerce contre les situations génératrices la misère : le manque de liberté d'expression, l'analphabétisme, l'endettement, la marginalisation des masses paysannes.

Il est inutile de rappeler tous les penseurs et toutes les doctrines qui ont considéré la violence comme un phénomène positif dont les résultats sont au-delà du réel. Il est également inutile de rappeler les

---

24- Boff (Leonardo), *Eglise : charisme et pouvoir*, Paris, Lieu Commun, 1985, pp. 47-48.

25- Ela (Jean-Marc), *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan, 1982, p. 75.

actes de violences que les institutions sacrées ont organisés : Croisades, Hérésies, bûchers, Inquisitions, autodafés, etc. Cependant il nous faut comprendre ce qui est en jeu dans la violence du sacré : la préservation de l'humanité par la reconnaissance du lien verticale entre l'ici-bas et l'ailleurs. Cette forme de violence est sacrée pour plusieurs raisons. Elle est acceptée à certaines conditions (légitime défense); elle est permise à certaines personnes (les militaires, les policiers, les sacrificateurs) ; elle est soumise au temps et à l'espace de la sacralité légitime. Dans cette dernière approche, la violence est légitimée puisque la paix civile n'est possible qu'au prix du renoncement de chacun à sa violence privée au profit d'une violence d'Etat, d'une violence dont le souverain a le monopole.

Dans la sacralisation de la violence, ce qui, en temps normal, était interdit, reçoit au contraire une valeur positive dans ces moments exceptionnels. Le meurtre, le sacrifice humain, la destruction et le sacrilège ne sont plus des impératifs catégoriques négatifs. Les actes et ceux qui les accomplissent sont autorisés par la loi. Ils renvoient à la légitimité de l'autorité. Le déplacement de la violence légale s'opère d'autant mieux qu'il impose un ordre légitime. N'est-ce pas à cause du caractère sacré de la violence que, pour pouvoir l'exercer, il est nécessaire dans certaines circonstances de prendre des précautions ?

#### **B- La désacralisation de l'autre**

Une des précautions qui rend la violence possible et acceptable, c'est la désacralisation de l'objet de la violence. Les injures qui précèdent les déclarations de guerre, les techniques modernes de démystification des autorités politiques et la déconsidération de l'autre apparaissent comme une normalisation de la violence. La violence veut faire perdre à l'objet sacré une partie de son pouvoir. Parce que l'objet sacré est saturé d'être et de pouvoir, pour pouvoir lui faire subir un acte aussi destructeur, il est nécessaire de le déchoir de sa puissance. De pur qu'il était, il devient impur, souillé par le mal ; il ne dépend plus de l'absolu. En perdant son identité primitive d'objet sacré, il est exposé à la destruction, à l'attaque du monde profane. Désacraliser, c'est redonner au profane sa valeur en soi, sa spécificité ; c'est aussi couper toute réalité de sa relation avec Dieu, fondement du sacré : « *On peut désacraliser soit en redonnant aux êtres leur légitime autonomie, soit en leur refusant toute dépendance à un au-delà de l'homme.* »<sup>26</sup> La désacralisation devient retour du sacré au donné profane et négation de la relation sacrale. Par cette chute dans le profane, le sacré perd tout le respect et toute la valeur symbolique

---

26- Grand'maison (Jacques), *Le monde et le sacré. Tome1. Le sacré*, Paris, Editions ouvrières, 1966, p. 88.

qui lui étaient auparavant attachés.

Traiter les adversaires ou les ennemis de « *cafards* » ou « *d'animal à deux pattes* » c'est bien sûr une manière de se donner du courage mais c'est également le moyen le plus sûr de se protéger des effets nocifs d'un acte interdit. C'est aussi une manière de justifier la violence, de rendre juste sa cause.

En effet, dans la guerre civile qui divise actuellement la Côte d'Ivoire, nous avons entendu des religieux et des hommes de Dieu affirmer que c'est parce que le Nord n'est pas protégé par Jésus et les églises que la rébellion, donc le mal, a pu facilement y avoir accès : « *Ce qui se passe trouve sa justification dans le fait que l'Eglise ne joue pas son rôle. L'Eglise se bat dans les querelles inutiles, des querelles qui n'ont aucun sens. Si vous remarquez bien, l'endroit qui a été utilisé par les rebelles pour rentrer dans notre pays est le moins christianisé. C'est parce que l'Eglise n'y est pas présente. La puissance de Dieu n'étant pas présente en ces lieux, ils y ont eu accès avec leurs gris-gris et leurs amulettes. C'est ce en quoi ils croient.* »<sup>27</sup> Une telle conception n'encourage-t-elle pas à la guerre ? On pourrait penser que la force militaire devrait s'abattre sans pitié sur cette région car, après avoir scellé des alliances mauvaises avec les esprits du mal, après avoir accumulé des péchés de toute sorte, cette région serait devenue, d'une part par la faute de toute la Côte d'Ivoire, d'autre part, par la faute des chrétiens qui l'auraient abandonnée, le siège même du Diable.

La justification de l'offensive militaire pour la libération de cette zone prétendument hostile à la parole de Jésus devenait un impératif. La théorie de la guerre juste de saint Augustin fut ainsi subrepticement remise au goût du jour. Si la patrie est sacrée et doit être protégée du mal, la partie nord qui est désacralisée pour avoir laissé les gris-gris, les forêts sacrées et les alliances sataniques prospérer doit subir la colère de Jésus. Cette partie perd son caractère sacré pour avoir cédé au mal. D'ailleurs elle ne fait plus partie de la nation puisqu'elle est aux mains des rebelles idolâtres, disent ceux qui, sacralisant la violence ont besoin de son pouvoir pour l'exercer sur des impies.

De l'autre côté, dans le même conflit qui divise la Côte d'Ivoire, nous avons entendu d'obscurantistes imams justifier la mort d'individus non-musulmans au motif que l'islam qu'ils étaient les seuls à prôner, ne condamnait pas la mort d'impie. Le dieu de l'islam, selon eux, n'interdisait que le respect de la vie d'un musulman. La mise à mort d'un non-musulman serait du reste une action bénéfique dans la mesure

---

27- Pasteur Kore (Moïse), « *Il y a des comportements de mercenaires au milieu de nous.* » Interview réalisée par Valéry Bony et Mathieu Enée Tayou in *La Voie chrétienne* n°007 du vendredi 11 au jeudi 17 octobre 2002, p. 8.

où elle exprimerait le sacrifice d'une vie consacrée à l'idéal d'expansion de la foi musulmane. Ils ont fait une interprétation outrancière de ces versets : « *Un croyant qu'a-t-il à tuer un croyant, sauf par erreur ?... Quiconque intentionnellement tue un croyant, sa récompense alors est la Géhenne, d'y demeurer éternellement. Et sur lui la colère de Dieu, ainsi que sa Malédiction, tandis qu'il lui a préparé un énorme châtiment.* »<sup>28</sup>

N'est-ce pas cette implication maladroite du sacré dans le monde profane qui l'a discrédité au point que désormais, personne ne craint de s'en approcher et d'exercer sur lui la violence ? Pourquoi tant d'agression de nos jours à l'égard des prêtres, des évêques, des Imams, des hommes de Dieu de façon générale ? Est-ce parce qu'ils ont eu une attitude qui a contribué à les désacraliser ou au contraire, en soi ou par sa nature même, le sacré attire la violence ?

### III- LE SACRE OBJET DE LA VIOLENCE

On constate depuis un certain, une violence ouverte exercée sur les hommes de Dieu. Des lieux saints sont souillés, des objets sacrés sont volés. Le comble a été pendant les premiers moments de la rébellion, le vol à Sakassou, ville située dans le centre de la Côte d'Ivoire, des emblèmes du pouvoir politique des Baoulé et la profanation des sanctuaires puis le viol et l'assassinat des prêtresses traditionnelles. Il y a comme une volonté de s'attaquer au sacré, de lui faire subir la violence. Quand une société en arrive à de tels excès, ne doit-elle pas s'interroger sur le sens de ses valeurs ? Ne doit-elle pas chercher à comprendre ce désir de profanation systématique perpétré le plus souvent par des individus sans repères moraux ?

Une approche normale de ces actes de souillure du sacré peut être tentée car le sacré éveille des sentiments ambivalents. Il attire et repousse à la fois ; il est pur et impur ; il est saint et fait subir la souillure quand on s'en approche. Le sacré contient donc les deux polarités et suscite des sentiments les plus contradictoires : « *Au fond, le sacré suscite chez le fidèle exactement les mêmes sentiments que le feu chez l'enfant : même crainte de s'y brûler, même désir de l'allumer ; même émoi devant la chose prohibée, même croyance que sa conquête apporte force et prestige - ou blessure et mort en cas d'échec.* »<sup>29</sup>

Faire subir la violence au sacré, c'est en quelque se mettre en valeur. C'est un défi personnel que souvent se lancent ceux qui prennent un malin plaisir à souiller le sacré. Affronter plus fort que soi, détruire ce

---

28- *Saint Coran*, sourate 4. Les femmes : 92-93, trad. Muhammad Hamidullah, U. S. A., Aman Corporation, 1989.

29- Caillois (Roger), *L'homme et le sacré*, *Op. cit.*, p. 42.

qui est saturé d'être et de puissance, c'est franchir les frontières de la puissance humaine et tirer profit de celle des dieux ou de Dieu. Par ces actes de violence, on entre par effraction dans la relation verticale que le sacré entretenait avec le divin. Ainsi pendant la guerre civile qu'a connue la Côte d'Ivoire, des actes d'une infinie cruauté et d'une indescriptible barbarie eurent lieu sur les êtres humains. Il est revenu plusieurs fois dans les journaux, selon le témoignage de certains miraculés, que du sang humain était bu par des combattants dans des cérémonies démoniaques de revitalisation ou d'augmentation de puissance. Le sang humain et l'homme, d'ordinaire signes et moyens privilégiés de la rencontre avec Dieu, sont objets d'acte de profanation et de destruction. Des femmes enceintes ont été éventrées ; des êtres humains ont été jetés vivants dans des puits. Certes la guerre est, en tant que moments de tuerie conventionnels, en elle-même, acte de profanation par excellence des valeurs humaines. Mais quand elle n'est pas faite dans le respect de certains principes humains, elle se transforme en perte d'humanité.

On peut rester serein face à de telles dérives sous prétexte que le sacré est ambivalent. Il serait donc normal que le sacré fût victime de la violence. Au-delà de cette tentative d'explication liée à l'ambivalence même du sacré, il est à remarquer que la reconnaissance de la norme n'exclut pas une condamnation de la violation. Il est inquiétant que, ce qui devrait mériter respect dans une société fût soumis aux bas instincts de l'homme. Lorsque des enfants sont transformés par l'effet de la drogue et de la haine en machines à tuer ; lorsque des éducateurs sont bastonnés par les élèves ; lorsque les pères sont disqualifiés par la perte du sens de l'autorité, alors on oublie l'appartenance de la condition terrestre à un pôle transcendant et transcendantal. Ces figures du sacré que sont l'enfant, l'éducateur, le père ne protégeaient-elles pas la société de la violence gratuite ? Le respect, condition essentielle de l'existence et de la fonction du sacré, disparaît ainsi d'un tel monde.

De la même manière, par leurs propres comportements, les hommes de Dieu par exemple, ont perdu le prestige lié à leur charge spirituel. Les actes de pédophilie de ces hommes de Dieu et les détournements de fonds de leurs institutions ont contribué à étouffer le sens du sacré qu'ils symbolisaient. Par ailleurs, en prenant position dans les événements du monde profane avec des points de vue pas toujours compris par l'ensemble de la communauté des croyants, les hommes de Dieu ont détourné vers eux le regard inquisiteur de la société. En donnant l'impression de s'identifier à tel groupe ou à telle classe sociale, les représentants de l'ordre du sacré se sont coupés de la justice divine.

Nous avons tous en souvenir cette violence verbale que Mlle Boni Bernadette avait fait subir à la hiérarchie catholique à la tribune du Forum pour la réconciliation le 29 octobre 2001. Dans une intervention qui du reste avait engendré une suspension de séance tant la salle

était remontée contre elle, Mlle Boni Bernadette avait accusé le clergé catholique ivoirien de se mêler de politique et de faire le jeu du pouvoir d'Etat. Dans une lettre adressée au chef de l'Eglise catholique, elle réaffirme cette position et invite le pape à diligenter une enquête sérieuse sur certains dignitaires de l'Eglise en Côte d'Ivoire. Outrée par la position du clergé qui a soutenu, selon elle, aveuglement, la nouvelle Constitution ivoirienne, elle a écrit que « *si ces Evêques et hommes de Dieu insistent tant pour que cette constitution conflictuelle soit maintenue en l'état, c'est la preuve qu'ils cautionnent la dictature exercée par le régime en place en Côte d'Ivoire.* »<sup>30</sup> Elle continue dans son imprécation en écrivant que par leurs positions ces Evêques prouvent qu'ils ne « *sont pas des hommes de Dieu, mais sont des loups vêtus de peau d'agneau, des tombeaux blanchis. Et rien qu'à penser au comportement peu honorable de ces hommes de Dieu d'un autre âge, je suis perturbée dans ma foi.* »<sup>31</sup>

On peut certes toujours critiquer les points de vue des hommes de Dieu. Mais est-on en droit de s'attaquer violemment à ces représentants du sacré ? Une société dans laquelle prolifère la profanation du sacré n'est-elle pas condamnée à subir les conséquences de la violence gratuite ?

Lorsqu'une société perd le sens de la relation à Dieu ou au transcendant, elle libère les bas instincts. Plus rien ne l'effraie. La perte du sens du sacré hypothèque l'aspiration au dépassement de soi et à la perfection de soi, aspirations les plus profondes de l'homme. Dès lors que la réalité naturelle perd sa relation verticale au « *tout autre* » pour ne conserver que sa consistance propre et sa finalité immédiate, l'homme est menacé dans son être même. Désormais il tente ceux qui veulent exprimer une volonté de destruction, ceux qui ne craignent pas d'offenser ce que la société a de grand et de respectable. Les balises morales ne fonctionnent plus et les individus sont soumis à l'impureté, à la souillure et aussi à la démesure. La société tout entière n'a plus de valeurs protectrices. N'est-ce pas pour éviter de tels risques de destruction qu'il faille redonner au sacré tout son poids moral ?

Mais si semblables désirs de profanation émergent de plus en plus et surtout du côté des jeunes, c'est aussi parce que la société ne leur donne plus de raison d'espérer. Sentant leur avenir bouché, vivant avec le sentiment d'être les sacrifiés des crises économiques, ils n'ont pour seuls moyens de se faire entendre que ces actes de désacralisation volontaires. Les différentes crises économiques ayant paupérisé une grande partie de la population, la société se retrouve profondément divisée. L'une des victimes de cette disparité sociale est le sacré puisque l'expérience

---

30- Boni (Bernadette), Lettre ouverte au pape Jean-Paul 2, in *La Voie chrétienne*, N° 003 du 5 au 11 septembre 2002, p. 4.

31- *Ibidem*, p. 4.

du sacré coïncide avec les moments de plus grande cohésion. La perte du sens du sacré par la couche la plus fragile de la société conduit à ces nombreux actes de vandalismes et de profanations. Cette couche fragilisée lance ainsi un cri de détresse aux adultes, à l'Etat afin qu'ils daignent écouter sa souffrance. Elle exprime ainsi son mal-être. Enfin ne représente-t-elle pas la mauvaise conscience des adultes qui leur ont appris à se défier de l'autorité et du sacré ?

### **CONCLUSION**

Le sacré et la violence entretiennent des relations des plus ambiguës. Tantôt ils s'excluent, tantôt ils évoquent des sentiments équivoques. Le sacré contient de la violence. Il est saturé de puissance. Mais la violence est également sacrée, c'est pourquoi toute société contrôle ses moyens d'expression. Lorsque le sacré disparaît, la société est menacée dans ses fondements et la violence gratuite, totale n'est pas loin. Elle trouve l'occasion de s'épancher, sans crainte.

Il est nécessaire de redonner de la valeur au sacré afin que la violence brute ne détruise pas impunément. L'Etat doit donc assumer sa part de responsabilité en faisant régner la justice et l'amour, formes sacrées de l'humanité. C'est aussi dans le respect du pluralisme ou dans la promotion des pacifiques discours sacrés qu'on peut espérer sauver leurs significations profondes.

### **BIBLIOGRAPHIE**

Barbaglio (Giuseppe), *Dieu est-il violent ? Une lecture des Ecritures juives et chrétiennes*, Paris, Seuil, 1994.

Boff (Leonardo), *Eglise : charisme et pouvoir*, Paris, Lieu Commun, 1985.

Boni (Bernadette), « *Lettre ouverte au pape Jean-Paul 2* », in *La Voie chrétienne*, N° 003 du 5 au 11 septembre 2002.

Bourdieu (Pierre), *Questions de sociologie*, Paris, Les Editions de Minuit, 1984.

Bynum (Caroline), *Jeûnes et festins sacrés*, Paris, Cerf, 1994.

Caillois, (Roger), *L'homme et le sacré*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1950.

C. Faïk (Nzuzi Madiya), « *Parole et geste dans les médiations du sacré* » in Centre d'Etudes des Religions Africaines, *Médiations africaines du sacré, Actes du troisième colloque international*, Kinshasa 16-23/II/1986, Faculté de théologie catholique de Kinshasa, 1987, [pp.73-94].

Crepon (Pierre), *Les religions et les guerres*, Paris, Albin Michel, 1991.

Ela (Jean-Marc), *Le cri de l'homme africain*, Paris, L'Harmattan, 1982.

Eliade (Mircea), *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, coll. Idées, 1965.

Engels, *Anti-Dühring*, Moscou, Éditions du Progrès, 1987.

Girard (René), *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, coll. Le Livre de Poche, 1972.

Grand'maison (Jacques), *Le monde et le sacré*, Tome 1. Le sacré. Paris, Editions ouvrières, 1966.

Gratoloup (Léon-Louis), *Nouvelle anthologie philosophique*, Paris, Hachette, 1983.

Jomier (Jacques), « *Le sacré dans le Coran* » in *Homo Religiosus* (Coll.), L'expression du sacré dans les grandes religions, II. Louvain-la-Neuve, 1983.

Khomeiny (Ayatollah), *Principes politiques, philosophiques, sociaux et religieux*, Textes choisis et traduits du persan par Jean-Marie XAVIERE, Paris, Éditions Libres-Hallier, 1979.

Khomeiny (Ayatollah), Extrait d'un discours prononcé le 12 décembre 1984 et publié dans la presse officielle iranienne, cité dans *Le Nouvel Observateur* du 11 janvier 1985.

Koblan (Kouao), *L'esthétique, sa portée éducative et formative à travers les tambours Ehotilé*, Thèse de doctorat unique, Université de Cocody Abidjan, 2004.

Pasteur Kore (Moïse), « Il y a des comportements de mercenaires au milieu de nous. » Interview réalisée par Valéry Bony et Mathieu Enée Tayou in *La Voie chrétienne* n°007 du vendredi 11 au jeudi 17 octobre 2002.

Lafitte (Serge), « *La colère de Yahvé* », in *L'actualité religieuse* N° 152 du 15 février 1997.

Lagrange (Hugues), « *La délinquance des mineurs et les violences* » in *Regards sur l'actualité*, mensuel n° 243 juillet-août 1998, Paris, La Documentation française, 1998.

Pitte (Jean-Robert) « *Se nourrir sur la terre comme au ciel* » in *Le Monde des religions*, septembre-octobre 2004.

Spinoza, *Traité des autorités théologique et politique*, Trad. R. Callois,